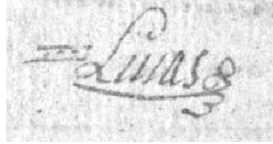


Autrefois à Plozévet,

*Douanier à la Trinité et collaborateur de Charles Le Guellec
au service du Directoire,*

Secrétaire greffier de Plozévet. Membre du conseil municipal :

THOMAS-MARIE LUCAS,



La Régie de la Douane est créée, le 1er mai 1791 ; les agents sont nommés par le roi, révocables par lui après rapport de leur hiérarchie. La plupart sont d'anciens employés de la Ferme Générale, abolie cette même année.

Il semble que vers 1800 les premiers douaniers aient cohabité avec les derniers canonniers-gardes-côtes. Leur corps avait été supprimé en 1791, mais, vue son utilité en temps de guerre [*contre les Anglais*], il continua à fonctionner avec un effectif réduit.

Dans un premier temps **les douaniers** sont logés à **La Trinité**, puis à **Kérongard-An-Abadez**, avant d'aller habiter au **bourg** vers 1852.

La plupart d'entre eux sont jeunes, ils savent signer. Le District utilisera leurs compétences. Ils restent peu de temps à leur poste.

Plus tard, les Douanes Impériales recruteront en dehors de la Bretagne, des hommes au profil parfois surprenant.



La Trinité vers 1890. A droite la maison des douaniers.

*Photo prise par Gaston Conen de Saint-Luc
(AD29- cote 16 J 59.)*

Les relevés, par **Plozerche**, des délibérations du District sous le Directoire, ont permis de compléter l'étude .
L'orthographe originale est conservée dans les textes rapportés:

" 10 novembre 1792, l'an 1er de la République :

Le Directoire considérant que les citoyens LUCAS et GUELLEC [Charles] de Plozévet ont formé un état complet, et des plus satisfaisants, de toutes les rentes et propriétés situées dans cette municipalité et que tous biens y appartenant aux émigrés vont être par leurs soins mis très incessamment à la disposition de la nation. Considérant qu'il est juste de leur accorder une indemnité proportionnée à leur travail.

après avoir oui le procureur syndic est d'avis que le département alloue aux dits citoyens Lucas et Guellec une somme de 72 livres"

"à le..... 1792 l'an de la liberté

*en l'endroit se sont présentés MM. **Henri Chentric** [Gentric] maire, **Jacques Branchu**(1) officier municipal et **Thomas Lucas** secrétaire greffier de Plozévet, lesquels ont déclaré qu'ils avaient la douleur de voir un de leurs confrères, **Hervé Gueguen**, membre du corps municipal travailler à les contrarier dans toutes leurs opérations et particulièrement exciter les citoyens contre le recouvrement de l'impôt, ils ont témoigné le désir de le voir rappeler à ses devoirs et, sinon aux démonstrations de zèle dont un officier municipal doit toujours être prêt à donner l'exemple, du moins aux principes de soumission dont un honnête homme doit rougir de s'écarter, et qu'attendu sa déclaration et même ses refus réitérés de se rendre aux assemblées quoique requis et de bouche et par écrit, le corps municipal se trouve toujours incomplet, les dits officiers municipaux ayant déclarés ne avoir signer ont prié le sieur Lucas leur secrétaire greffier de le faire pour servir en tant que besoin et a signé"*

(1) + 4 nivose an 8 , cultivateur à Kergolier ;

Hervé Guéguen de Brenizenec -soutien de l'abbé Riou- ; +29 mars 1805.Lessunus

Le 31 août 1793, le District nomme **Quillivic** (vicaire), **Lucas** (lieutenant de la douane) et **Guirriec** (notaire qui fut maire en 1790), pour surveiller l'exécution des lois à Plozévet . **Thomas Lucas** était greffier de la municipalité, il accompagnait **Henry Gentric et Charles le Guellec** pour des démarches au district de Pt Croix (*cahier n°1 page 105*). Il soutenait le vicaire Quillivic, contre les rebelles...

Il est plusieurs fois cité comme témoin à des mariages de notables et, en l'an 4, il se laisse aller à faire précéder sa signature de la marque des francs-maçons ou des notables de l'époque.

Le 23 Août 1794 ,

l'escadron formé des frégates Flora, Arethusa, Diamond, Artois, Diana, Santa Margarita, a couru les navires français *Volontaire, Espion, et Alerte* sur le rivage le long de la baie d'Audierne .

Thomas-Marie Lucas habitait à la Trinité d'où l'on voyait parfaitement à la jumelle tout le sud de la baie d'Audierne :

LA VOLONTAIRE:

frégate de 36 canons « la plus belle de la République » ; 379 personnes. (1 tué et 3 blessés)

Ne pouvant contourner Penmarc'h elle livre combat à 6 frégates ennemies (Identifiées comme ennemies car elles n'avaient pas pu répondre au signe de reconnaissance).

Le combat était inégal et, pour ne pas tomber aux mains "de ces scélérats", le capitaine envisage de se jeter à la côte .

Après deux heures de combat l'ennemi abandonne mais la Volontaire n'est pas récupérable et le coffre à signaux contenant des instructions secrètes est volontairement détruit.

Le capitaine Papin fut cependant félicité par le Conseil de Guerre pour sa gestion de l'événement.

Voici le Témoignage de Thomas-Marie Lucas, 50 ans, lieutenant des douanes de Plozévet :

Plozévet le 6 Fructidor l'an 2 de la
république française une et indivisible
Citoyens administrateurs
Sur les 8 à 9 heures du matin ont aperçu
nombre de Batimens au nombre de sept qui ont
ont fait et donné la chasse à un vaisseau ou
frégate qui ont mis de bout à terre à la Torche
dont cinq ont fait feu sur celui de Bout à terre
Le combat est très sanglant il a commencé à une
heure après midy, et dure dans le moment, on ne
sait positivement pas ce que sont ces vaisseaux
Mais ont doutte que ces six vaisseaux sont ennemis
Je vous rendrai compte plus amplement si vous le
est compte sur ma sincérité
Salut et Fraternité
Lucas Lt des douanes

Plozévet le 5 fructidor l'an 2 de la
république française une et indivisible

Citoyens administrateurs

Sur les 8 à 9 heures du matin ont aperçu
nombre de batimens au nombre de sept qui ont
ont fait et donné la chasse à un vaisseau ou
frégate qu'ils ont mis de bout à terre à la Torche
dont cinq font feu sur celui de bout à terre.

Le combat est très sanglant il a commencé à une
heure après midy et dure dans le moment, on ne
sait positivement pas ce que sont ces vaisseaux
mais ont doutte que ces six vaisseaux sont ennemis
Je vous rendrai compte plus amplement si...
est compté sur ma sincérité.

Salut et Fraternité
Lucas Lt des douanes



Une frégate
de 40 canons
en 1794.

La GWERZ * "Ar Volonter" fut écrite à l'occasion du combat de la *Volontaire* contre les corsaires anglais et recueillie, en 1863, par F-M. LUZEL.

Chantée en 1863, par Anne Le Pape de Kéridy. (publié en 2009, par les Presses Universitaires de Rennes, dans « Bretagne au cœur des lèvres », sous la direction de Fanch Postic.)

La peur des terribles pontons de Plymouth hantait le capitaine et ses matelots

En voici deux lignes :

" Ar c'habitenn a lâre neuze d'he varteloded :

- Allas ! Allas ! Bugale, mont a raimp en ur ponted !"

traduites par :

" Le capitaine disait alors à ses matelots :

- Hélas ! Hélas ! Mes enfants, nous irons sur un ponton !"

**Une gwerz est un chant breton racontant une histoire, depuis l'anecdote jusqu'à l'épopée historique ou mythologique. Proches des ballades ou des complaintes, les gwerzioù illustrent des histoires majoritairement tragiques ou tristes, avec un aspect fantastique. [Wikipédia](#)*

an 4 de la Liberté :

"le directoire vu la lettre des officiers municipaux de Plozévet et le certificat du sieur Quillivic vicaire de Plozévet qui constate l'urgence des réparations à faire à l'église de la Trinité et surtout à la maison en dépendant, affirmée aux préposés du domaine, après avoir oui, le procureur syndic arrête d'inviter MM. du Département à autoriser le directoire à faire adjuger les réparations de cette maison au rabais sur les fonds existant au coffre de la Trinité et suspend jusqu'à l'arrivée de MM. du conseil, sa délibération concernant les réparations de la Trinité."

L'église fut achetée en messidor an III, par Pierre le Bourdon de Porzembréval qui la revendit à Charles le Guellec, en l'an VIII, presque en ruine.

vendémiaire an 3 :

Thomas Lucas est chargé de la "chasse aux déserteurs de Lababan".

Lababan dépendait alors de la paroisse de Plozévet, le recteur était l'abbé Riou ;

9 vendémiaire an 4 : [30-09-1795]

A sa demande, Lucas quitte Plozévet. Il est logé dans un appartement de la maison d'arrêt de Pt Croix, n'ayant pu se loger ailleurs .

Il est remplacé à la Trinité par Jean Marchand.